



Tarbes, le 11 octobre 2021

**Madame la Ministre des Armées**  
14 rue Sainte Dominique  
75 700 Paris SP 07

**Objet :** Forges de Tarbes. Lettre à Mme la Ministre des Armées.

Madame la Ministre,

Depuis le 10 janvier 2020 nous vous avons tenus régulièrement informés de la situation de notre site industriel, fournisseur de Nexter et de la DGA, doté d'un savoir-faire unique en matière de forgeage, de traitement thermique et d'usinage des métaux

Nous vous avons beaucoup écrit, avons interpellé les élus locaux, Bastien Lachaud parlementaire et membre de la commission nationale de la défense nationale nous a apporté un soutien précieux et vous a régulièrement consulté sur notre avenir.

A chaque fois, vous nous avez assurés du soutien de l'Etat et de votre souci de trouver une solution industrielle, vous avez d'ailleurs marqué cet attachement en nommant en novembre 2020 M. Gérard Gibot en qualité de commissaire du gouvernement auprès duquel nous avons toujours eu une écoute attentive et des échanges fructueux.

De la même manière le Préfet des Hautes Pyrénées et les parlementaires et élus locaux se sont montrés particulièrement actifs et attentifs pour faciliter la recherche de solutions pérennes pour un site industriel historique du bassin de vie de Tarbes.

Conscients du savoir faire des ouvriers et cadres de notre entreprise, nous n'avons jamais accepté l'aventurisme du repreneur du site en janvier 2020 et appelions de nos vœux l'intervention forte des pouvoirs publics pour faciliter l'arrivée d'un industriel en mesure de donner de réelles perspectives de développement et de diversification permettant de préserver et développer l'emploi.

Vos efforts, ceux de la délégation aux restructurations d'entreprises ainsi que ceux des élus locaux, la confiance maintenue de Nexter, conjugués à la volonté des salariés et de leurs représentants pour trouver une solution porteuse d'avenir ont fini par porter leurs fruits, et permis qu'un repreneur sérieux se porte acquéreur de l'entreprise : le groupe Europlasma.

Nous tenions donc à nouveau aujourd'hui à souligner, à l'occasion de votre visite sur site, le travail de qualité mené par les pouvoirs publics.

Le groupe Europlasma a affirmé sa volonté d'investir 10 millions d'euros en quatre ans sur le site afin de nous permettre de déployer le plein potentiel de l'usine, de ses salariés et de ses partenaires historiques.

Les investissements réalisés en 2021 devraient prioritairement être affectés à la consolidation de l'outil de production et à la relocalisation en France des activités d'usinage d'aluminium d'autre part, la recapitalisation de l'entreprise à hauteur de 2 M€ devant être finalisée cet automne.

Une page se tourne : celle de Tarbes Industry, pour laisser place aux : « **Forges de Tarbes** ».

Les salariés ont pris acte des orientations stratégiques du repreneur présentées lors de la dernière table ronde préfectorale du 23 septembre 2021 et notamment de sa volonté de diversification de l'activité sur le secteur de la dépollution : « *de diversifier les métiers en internalisant la fabrication des torches à plasma ... -tout en- ... visant une moindre sensibilité de l'entreprise aux activités défense.* »

Cette diversification, à l'évidence, et comme toujours en matière industrielle, demandera du temps.

C'est pourquoi il est primordial pour notre entreprise de rester un acteur sur le terrain des activités liées à la défense et de continuer à être un fournisseur constant et régulier de l'Etat et de Nexter.

A cet égard, nous voulons vous exprimer de réelles inquiétudes.

A l'heure où l'on évoque, à juste raison, la nécessaire relocalisation d'activités stratégiques, que celles-ci se situent dans le secteur de la défense comme dans d'autres secteurs, nous avons appris que des productions que nous assurons historiquement pourront désormais l'être en Tchéquie du fait de la fourniture de deux certificats à des entreprises Tchèques qui fourniront les munitions destinées à un marché conclu pour la fourniture de canons automoteurs.

De même, la hausse des prix des matières premières (acier) n'est pas sans conséquences importantes sur les contrats en cours et la rentabilité immédiate de notre PME.

Ce sont là des sujets extrêmement importants que nous ne pouvons ignorer et auxquels les pouvoirs publics doivent se montrer attentifs compte tenu de la fragilité qui caractérise encore notre situation, et du défi industriel qui se présente à nous.

Bien entendu, les salariés, qui ont connu deux sinistres industriels sur les trois dernières années, restent vigilants et ont demandé à M. le Préfet de mettre en place un comité de suivi de l'accomplissement du projet industriel en cours, un comité qui s'est réuni une première fois le 23 septembre 2021 en présence des dirigeants de l'entreprise, des représentants des salariés et des pouvoirs publics, une prochaine réunion étant d'ores et déjà prévue en mars 2022.

Soyez sûre Mme la Ministre que les salariés mettront tout leur savoir-faire au service de ce projet de développement de l'entreprise. Ils sauront se montrer à la hauteur de ce nouveau défi industriel par leur engagement et leur professionnalisme.

En vous souhaitant la bienvenue en Bigorre, nous vous prions de croire, Madame la Ministre, en l'assurance de notre haute considération.

**Benjamin Duez**  
**Délégué syndical CGT**  
**07.82.32.89.99**  
[benjam159330@hotmail.fr](mailto:benjam159330@hotmail.fr)

**José Navarro**  
**UD CGT Tarbes**  
**07.89.52.26.14**  
[jnavarro.cg16565@orange.fr](mailto:jnavarro.cg16565@orange.fr)

**Yannick Hormière**  
**Représentant du personnel**  
**06.77.90.75.75**  
[hormiereyannick@orange.fr](mailto:hormiereyannick@orange.fr)

**Gilles Haurie**  
**UDCGT 65**  
**06.33.79.90.15**  
[severine.haurie@wanadoo.fr](mailto:severine.haurie@wanadoo.fr)